



Compte-rendu des Groupes de travail des 4 et 6 juin 2010

Groupe de travail du 4 Juin 2010

Maintien : Toutes les demandes de maintien – 185 environ - ont été étudiées mais on ne revient pas sur le premier temps du mouvement.

- T1 : Dans la circulaire du mouvement ils sont exclus de cette démarche car les postes sur lesquels ils sont ont été obtenus avec une note technique (14,2). Cependant, les T1 qui demandaient leur maintien sur des écoles difficiles (en ambition réussite par exemple) ou dans des circonscriptions peu demandées au mouvement (Sarre-Union ou Wissembourg) ont été maintenus.

- Principe : il faut être en poste au moins à 50 % dans l'école demandée en maintien. Il faut qu'il reste au moins 50% disponible dans l'école demandée. Les postes incomplets sont complétés à proximité.

- ZIL : ils ne peuvent pas demander de maintien sur poste sur les écoles où ils ont exercé, même en remplacement long.

Cas particuliers : les personnes concernées par des modifications ou des erreurs lors du mouvement, de chaîne ... ont été appelées.

Demandes de participation exceptionnelle au 2^e temps du mouvement : seules ont été acceptées celles relevant d'une demande à caractère médical ou situation d'école très « difficile ».

Modification de libellés de supports : la chasse aux postes est ouverte pour le Ministère ... les CPC EPS en font les frais !

L'an dernier, le MEN avait commencé sa traque aux postes « non devant élèves ». Les postes MAD (mis à disposition) ont quasiment tous été supprimés.

Cette année, afin d'éviter toute suspicion de la part de l'administration - toujours en demande de postes à rendre - concernant les chargés de mission et autre fonctionnement pédagogique exceptionnel, et afin de les « préserver », l'IA du 67 a décidé de transformer certains libellés de postes afin qu'ils correspondent à des libellés conformes à ceux du MEN et justifier l'usage de tous les supports, dont les libellés doivent correspondre aux missions.

Ex : les postes à projet deviennent « enseignant 1^{er} degré réseau réussite » ou « animation soutien » ... Le détail précis nous sera donné lors de la CAPD du 17 Juin.

>>> Les Conseillers Pédagogiques de Circonscription deviennent Conseiller Pédagogiques du 1^{er} degré ... ils le deviennent tous, CPC EPS compris puisque ce libellé n'existe plus. Nous avons exprimé notre crainte il y a quelques temps de voir disparaître la spécificité EPS et cela se confirme. A notre remarque « Pour sauver leurs postes, il faut donc que la spécificité disparaisse », Monsieur Ladaique a répondu que la valence EPS apparaîtrait. Monsieur Ladaique devaient réunir les CPC et chargés de mission dès le lendemain pour les informer de ces changements.

Groupe de travail du 10 Juin 2010

Nous sommes intervenus pour dénoncer le schéma d'emplois pour 2011-2013 qui – pour les suppressions de postes pour 2011- propose en 1^{er} levier la suppression des RASED, ainsi que la fin des psychologues scolaires.

Nous avons une fois de plus demandé une discussion sur le devenir des RASED et nous avons alerté sur les mesures prises en CTP : nombreux gels de poste (en E et G), transformations de postes E en postes ordinaires pour 1 an... Le problème de la formation a été évoqué.

4 postes de psychologues sont vacants et 1 seul recrutement DESS est prévu pour l'instant (le 2^e est en attente). 2 postes sont encore vacants : si vous êtes détenteurs d'un DESS en psychologie, faites-vous connaître auprès de l'administration !

Maintien en ASH : Monsieur Peter a reçu tout le monde mais seules deux personnes ont obtenu leur maintien. Nous appeler pour plus d'informations.

Postes à profil (ASH ou autre)/commissions d'entretien : CLIS, UPI, référent, CPC ... elles ont eu lieu et auront encore lieu d'ici la CAPD. Les affectations seront validées par la CAPD : Si vous êtes concernés, appelez-nous.

Cas particuliers : quelques cas d'erreurs du 1^{er} temps, chaînes ou maintien ont été vues ... nous appeler si vous êtes concernés.

Toutes les priorités du premier temps (médicales, sociales ...) ont obtenus un poste ou auront une attention particulière au second temps (+5 points). Les dernières arrivées avant la date butoir seront encore étudiées.

Quelques maintiens annoncés ont été annulés à cause de retour à 100% de temps partiels.

Il reste 380 personnes à affecter au second temps (dont 80 temps partiels). Il manquera une centaine de postes !

La recherche de 1/2 postes pour les M1 s'est avérée difficile et chronographe.

Les propositions d'affectation qui auraient dû être connues 1 semaine avant la CAPD ne le seront que vendredi 11/06 en fin d'après-midi voire lundi 14/06.

N'hésitez pas à nous appeler si vous êtes concernés.

Si vous nous avez envoyé une fiche de suivi, nous vous appellerons que vous ayez ou non obtenu un poste à la phase informatisée.